



Communiqué de presse  
Paris, le 9 février 2019

## 10 000 bénéficiaires des cordées de la réussite en Île-de-France

Lors de « La journée des Rencontres pour l'orientation » à l'ESSEC (Cergy-Pontoise) Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a échangé avec les élèves des cordées de la réussite. L'occasion de faire le point sur le dispositif piloté depuis 2018 par l'Etat en Île-de-France et la Région Île-de-France.

### Accompagner collégiens et lycéens vers la réussite

Lancé en 2008 par Valérie Pécresse alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le dispositif des cordées de la réussite permet à 10 000 collégiens et lycéens issus des quartiers en difficulté et/ou de familles défavorisées franciliennes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par des tuteurs de grandes écoles ou de l'université. L'objectif est de libérer le potentiel de ces jeunes afin qu'ils osent bâtir un projet professionnel ambitieux pour pouvoir à terme s'épanouir dans le monde professionnel.

En 2018, le dispositif a été lancé au niveau régional avec 98 cordées (programmes d'accompagnement) en Île-de-France, 35 dans l'académie de Créteil, 32 dans l'académie de Versailles et 31 à Paris, soit 10 000 jeunes qui bénéficient du programme. Le programme compte 65 têtes de cordées, parmi lesquelles figurent certains des établissements les plus prestigieux de l'enseignement supérieur français tels que les Mines, Polytechnique, ESSEC, HEC.

Les collégiens et les lycéens bénéficient d'une écoute attentive, de conseils et d'un suivi sur mesure de la part de leur tuteur. Les cordées de la réussite bénéficient d'un financement de 810 000€ par l'Etat au titre des crédits de la politique de la ville. Le Conseil régional soutient également le dispositif à hauteur de 600 000€.

Pour Michel Cadot : « Les cordées de la réussite ont permis de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur d'excellence aux jeunes quel que soit leur milieu socio-culturel. En lien étroit avec les rectorats de la région, la DRJSCS et le Conseil régional, nous voulons examiner les possibilités d'une plus grande collaboration sur ce dispositif. »

#### Focus : ESSEC

L'Etat finance à hauteur de 200 000€ l'ESSEC, très impliqué sur plusieurs programmes d'accompagnement des collégiens et lycéens dans le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis et les Yvelines :

- un tutorat-étudiant avec le programme « Une Grande école : pourquoi pas moi ? » (210 scolaires encadrés issus de 17 établissements, pour environ 600 heures de tutorat) ;
- le programme « PHARE », destiné aux élèves en situation de handicap (48 scolaires encadrés issus de 33 établissements, pour environ 200 heures de tutorat) ;
- un accompagnement des scolaires dans leurs choix d'orientation avec le programme « TrouveTaVoie » ;
- un tutorat pour des jeunes étudiants boursiers, issus des QPV et des territoires isolés préparant un concours à une école de management avec le programme « CAP ESSEC » (38 étudiants soutenus, 82 % ont intégré l'ESSEC, l'ESCP, l'EM Lyon, l'EDHEC ou Sciences po) et « CAP BBA » (12 étudiants soutenus, 80 % d'admission à l'ESSEC).

#### Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)